

2008/8726 - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE POUR LA RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE LES PLUS CONSOMMATRICES D'ENERGIE - OPERATION 60026819 DE 300 000 € (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Par délibération n° 2007/8084 du 17 septembre 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 300.000 euros TTC.

La Commission d'Appel d'Offres en date du 8 janvier 2008 a statué ainsi :

L'opération « Rénovation des installations d'éclairage les plus consommatrices d'énergie » a été attribuée à l'entreprise FORCLUM, pour un montant de 183.506,09 € HT. »

Vu la délibération n° 2007-8084 du 17 septembre 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 8 janvier 2008 ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

DELIBERE

M. le Maire est autorisé à signer :

- le marché pour la rénovation des installations d'éclairage les plus consommatrices d'énergie, attribué à l'entreprise FORCLUM pour un montant de 183 506,09 € HT ;

- les avenants et décisions de poursuivre éventuels et tous les actes contractuels s'y référant, dans le cadre des crédits budgétaires inscrits pour cette opération.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE

2008/87262